

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PARIS, le 18 décembre 2023

LE LABEL ISR FRANCHIT UNE ÉTAPE IMPORTANTE ET FAIT FACE À DE NOUVEAUX DÉFIS

La publication le 12 décembre du [nouveau référentiel du label ISR](#) marque la fin d'une longue période de refonte et le FIR salue le renforcement des exigences porté par le comité du label. Le Forum est particulièrement sensible à l'accent mis sur le dialogue et l'engagement ainsi qu'au socle d'exigences solides sur la question climatique. Le label a vocation à rester généraliste mais son alignement sur les objectifs de l'Accord de Paris est une ambition louable. Les exclusions des entreprises porteuses de nouveaux projets d'exploration, d'exploitation ou raffinage d'hydrocarbures ainsi que la montée en puissance progressive des obligations sur les plans de transition sont à cet égard une avancée significative.

Cette base solide sur le sujet climatique soutenue par Bruno Le Maire est de nature à rassurer les épargnants. Ceux-ci seront sensibles au renforcement des exigences, à l'exclusion des énergies fossiles, du tabac et au contrôle par un tiers indépendant. Les distributeurs eux-mêmes seront plus enclins à proposer les produits labellisés dans ce cadre plus lisible.

Au titre des regrets, l'absence de gradation semble dommageable au déploiement du label dans la durée. Les échelles sont largement plébiscitées par les consommateurs et offrent une meilleure lisibilité. Par ailleurs, elles incitent à gravir leurs échelons et donc les fabricants de produits à améliorer leurs pratiques.

Ensuite, les fonds qui ont une approche thématique ou une recherche d'impact, sont pénalisés par l'approche structurelle du précédent référentiel avec un taux de sélectivité au sein d'un univers de départ. Ce sont pourtant ces types de fonds qui sont attractifs pour les épargnants.

Enfin, parmi les défis que le label doit relever dans les prochaines années, le plus important va être sa capacité à évoluer, notamment en ce qui concerne les exigences progressives en matière de plans de transition mais aussi en matière de gouvernance. Au même titre qu'un référentiel, la gouvernance est un facteur clé de réussite pour les signaux de qualité que sont les labels. L'inclusion de nouvelles parties prenantes semble nécessaire afin d'assurer l'amélioration continue du label.

Contacts

Béatrice Passédat – beatrice.passedat@frenchsif.org

Tél. : +33 (0)1 40 36 61 58

À propos du FIR

Le Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) est une association multi-parties-prenantes fondée en 2001 qui a pour objet de promouvoir et de développer l'investissement responsable et ses meilleures pratiques. Le FIR regroupe l'ensemble des acteurs de l'investissement responsable parmi ses membres : investisseurs, sociétés de gestion, intermédiaires financiers, agences de notations extra-financières, conseils investisseurs, organisations de place, syndicats, ONGs, associations ainsi que des personnalités qualifiées : avocats, journalistes, universitaires... Le FIR est un acteur du dialogue et de l'engagement avec les entreprises cotées sur les questions de développement durable (briefs investisseurs, études thématiques, questions écrites aux assemblées générales du CAC 40...). Il soutient la recherche académique en remettant notamment le Prix FIR-PRI "Finance & Développement durable". Le Forum organise depuis 2010 la Semaine de la Finance responsable qui se tient chaque année à l'automne et mène également des groupes de travail notamment sur des sujets tels que le social ou la corruption. Le FIR est l'un des membres fondateurs d'Eurosif et co-anime le NAB France.

www.frenchsif.org